

QUESTION ÉCRITE AU MINISTRE DES TRANSPORTS

Pouria
AMIRSHAHI

M. Pouria Amirshahi interroge M. le ministre délégué auprès de la ministre du partenariat avec les territoires et de la décentralisation, chargé des transports sur les violences motorisées en milieu urbain.

Quelques jours après le mort de M. Paul Varry, cycliste écrasé à mort par un automobiliste à Paris le mardi 15 octobre 2024, des milliers de citoyennes et citoyens se sont rassemblés devant les mairies de France. Cet élan de solidarité et de colère est la marque d'une préoccupation quotidienne à l'égard des violences motorisées. Celles-ci semblent croître à mesure que se développe depuis plus de vingt ans l'indispensable partage de l'espace public en milieu urbain, faisant plus de place aux piétons et aux vélos et plus largement aux mobilités douces.

Le refus du partage de cet espace par des personnes violentes a sans doute des causes multiples, auxquelles il convient de s'attaquer : le « culte du tout-bagnole », la transmission de valeurs masculinistes et virilistes par les vendeurs et leurs communicants publicitaires, la faiblesse des taux de suite donnés aux plaintes des victimes, le peu de verbalisation des infractions mettant en danger les personnes qui se déplacent à vélo, l'asymétrie du rapport physique avec un véhicule motorisé, l'absence d'accompagnement et d'éducation à la civilité sur les voies de circulation ou encore des infrastructures encore trop peu adaptées à une pratique du vélo qui ne cesse de s'étendre.

La nécessaire responsabilisation des cyclistes à l'égard du respect du code de la route en ville - qui rappelons-le commettent beaucoup moins d'infractions que les automobilistes - ne saurait rendre responsable ces derniers des comportements violents – et parfois criminels – de certains automobilistes, le plus souvent des hommes conduisant des véhicules de gros gabarits.

Alors que l'utilisation de mobilités douces pour les trajets du quotidien se développe de plus en plus dans notre pays grâce à l'effort des collectivités territoriales, les politiques publiques d'ampleur sur le sujet se font encore attendre.

Le député demande à M. le Ministre les mesures qu'il entend prendre pour lutter concrètement et durablement contre ces violences motorisées dans les communes de France et pour protéger les usagers de la route les plus vulnérables.

Question écrite déposée le 20/10/2024 par le député Pouria AMIRSHAHI

